

Le droit d'aînesse méprisé !

L. Gibert

[Feuille aux jeunes n° 168]

Selon l'élection, il y avait à l'égard d'Ésaü et de Jacob une parole de Dieu prononcée avant leur naissance : Le plus grand sera asservi au plus petit (Rom. 9, 11-12).

Mais c'est seulement à la fin de l'Ancien Testament que Dieu déclare : J'ai aimé Jacob et j'ai haï Ésaü (Mal. 1, 2-3). Il ne prononce cette sanction terrible sur l'égarement constant d'Ésaü et de sa descendance, qu'après avoir longuement attendu : n'est-Il pas patient envers tous (2 Pier. 3, 9) ?

De bonne heure, ces fils d'Isaac, frères jumeaux, avaient manifesté des caractères opposés : Ésaü, habile à la chasse, devint un homme des champs ; il aimait sa liberté ; il prit du large, avec ses armes, son carquois et son arc (Gen. 27, 3). Jacob, un homme simple, habitait les tentes, s'y livrant aux travaux ménagers, mais y vivant avec Abraham et Isaac, héritiers avant lui de la promesse divine : Hébreux 11, 9 lie ces trois patriarches dans un sentiment commun d'attente en Dieu et en Sa bénédiction.

Rien d'étonnant que ces caractères et ces horizons différents aient préparé la scène bien connue d'Ésaü vendant son droit d'aînesse ; tout est limité dans ses pensées à sa propre vie et à ses seuls besoins : Je m'en vais mourir, et de quoi me sert le droit d'aînesse (Gen. 25, 32) ?

Pour Jacob, au contraire, ce droit était d'une grande valeur. Pensait-il avant tout, quand il dit à Ésaü : « Vends-moi aujourd'hui ton droit d'aînesse », aux promesses confirmées à Abraham en Morija (Gen. 22, 15-18) ? Nous ne savons. Mais à son lit de mort, lorsqu'il fait savoir à ses fils ce qui leur arrivera à la fin des jours, parlant à Juda et Joseph qui sont des types du Roi de gloire devant régner après avoir souffert, il les bénit des bénédictions divines les plus élevées (Gen. 49, 8-12, 22-26).

Jacob prend place dans la lignée du Christ ; Dieu se déclare le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, alors qu'Il doit dire : J'ai haï Ésaü [Mal. 1, 3]. Le peuple issu de ce dernier s'est constamment opposé au peuple de Dieu. Ésaü, c'est Édom (Gen. 36, 8) ; Édom, nation cruelle qui expiera, entre les quatre crimes mis à sa charge, le fait « qu'il a poursuivi son frère avec l'épée » (Amos 1, 11). Tout cela, parce qu'Ésaü méprisa son droit d'aînesse, quand « pour un seul mets il vendit son droit de premier-né ». Et quelles solennelles conséquences : « désirant hériter de la bénédiction, il fut rejeté, quoiqu'il l'eût recherchée avec larmes, car il ne trouva pas lieu à la repentance » (Héb. 12, 16-17).

Il n'y eut point pour lui de retour possible à des sentiments qui lui auraient ouvert les voies de la grâce. Rejeté, il vivra et mourra dans son péché d'indifférence et de mépris des seuls vrais biens. C'est un profane. À ses débuts dans la vie, marqués d'un esprit d'indépendance, ont succédé :

— des mariages avec les filles de Heth, qui furent une amertume d'esprit pour Isaac et Rebecca (Gen. 26, 35),

— une opposition toujours plus cruelle envers le peuple de Dieu, telle que l'accentue Édom (issu d'Ésaü), à l'égard d'Israël, descendance de Jacob le supplantateur devenu prince de Dieu, après sa conversion.

Chers jeunes amis, permettez qu'une fois encore nous vous exhortions à ne pas mépriser votre droit d'aînesse. La plupart d'entre vous ont eu la faveur de naître et de grandir dans un foyer chrétien attaché à l'Assemblée de Dieu. Privilège réel par rapport à tant d'autres enfants, le salut par grâce vous a été annoncé dès votre jeune âge ; et nous aimons vous parler comme à de vrais chrétiens, nés de nouveau et possédant la foi de notre Seigneur Jésus Christ.

Assistant avec vos parents aux réunions où la Parole de Dieu est lue et méditée, vous avez été instruits des vérités divines. À la maison, comme à l'assemblée, vous êtes au bénéfice de l'enseignement des Écritures tel que nous l'ont fidèlement donné, dans ses pures lignes, les chrétiens du siècle dernier dont le ministère par l'Esprit de Dieu a découpé droit la Parole. Ils l'ont fait valoir pour la plus grande bénédiction des générations de croyants dont vous descendez, et cette bénédiction peut être la vôtre par la même foi qui vous a sauvés, si en cela aussi vous appréciez ce qui vous est comme un véritable droit d'aînesse.

Mais prenons-y bien garde : de nos jours, la tendance générale est de tout reconsidérer des choses d'un passé qu'on déclare révolu, quand s'ouvre « l'ère cosmique ». Ce n'est pas sans serremments de cœur que l'on entend appliquer à cet enseignement de la Parole dans les assemblées une critique à peine voilée : « des doctrines nécessitant révisions selon les nécessités de notre temps » — quand on n'en arrive pas à juger surannée « cette poussière de nos vieux frères... ».

Vous laisseriez-vous séduire par ces souhaits de renouveau, d'un style bien moderne, mais qui cachent des pièges subtils de Satan ?

Nous vous redirons pourtant tout ce que nous avons trouvé de solide et d'édifiant dans cet enseignement de la vérité de Dieu, toujours découlant de l'Écriture et basé sur elle ; tout ce que nos cœurs ont éprouvé de rafraîchissement à revenir à ses pures sources, quand nous furent parfois suggérées quelques vues dites nouvelles sur tel ou tel sujet de la Parole — finalement déceptions pénibles, sinon erreurs graves.

Cet héritage de nos pères que nous ne saurions aliéner sans courir les plus grands dangers, c'est la vraie richesse du croyant qui aime la vérité. Il est à votre disposition par un réel droit d'aînesse. Combien d'âmes pieuses connaissent autour de nous une véritable disette spirituelle ; vous en auriez la preuve si vous compariez la pauvre nourriture qui leur est dispensée avec le bon grain de l'Écriture, soigneusement moulu et tamisé, qui est la substance même de l'enseignement que vous propose cette « bibliothèque des frères » — comme on nomme parfois avec une nuance de mépris le ministère écrit de l'Esprit de Dieu pour l'édification de l'assemblée.

Mais c'est comme un droit d'aînesse méprisé ; cela découle trop souvent d'une coupable ignorance, ou d'une triste indolence par peur de l'effort nécessaire pour que soit brisée la coque un peu dure qui contient l'amande savoureuse et bienfaisante. Méditez, chers jeunes amis, ce verset 27 de Proverbes 12 : « Le paresseux ne rôtit pas sa chasse », avec le verset 4 du chapitre 13 : « L'âme des diligents sera engraisée » ; il n'y a pas de profit réel et durable à la lecture de la Parole, si elle ne s'accompagne pas d'une étude persévérante, faite avec prières. Vous apprécierez tout ce qu'a d'efficace et de bienfaisant le travail de « ces vieux frères », tel que nous le présentent tant d'ouvrages ou traités, hélas ! trop délaissés.

Vous redire cela ne nous est pas pénible et nous le considérons comme notre devoir d'affection envers vous, chers jeunes amis à qui nous portons un intérêt plein d'affection en Jésus Christ.